L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE 23 MARS 1879.

A NOS ABONNÉS DE HOUMA.

M. F. GOUAUX est l'agent de l'Abeille à Houma.

LOUISIANE.

Nous lisons dans la *Sentinelle* de Thibodaux :

ELECTION. — L'élection qui a eu lieu samedi dernier s'est passée très tranquillement et selon nos prévisions, le nombre des votants qui s'est présenté aux polls, ce jour là, a été très restreint. Sur environ quatre mille électeurs inscrits, il y a eu seulement quinze cents et quelques bulletins déposés dans les urnes électorales. Ce grand nombre d'abstentions est une preuve ou que le peuple prend très peu d'intérêt aux graves questions qui doivent être traitées à la prochaine Convention Constituante, ou que pour démontrer son patriotisme, il lui faut de l'opposition.

Voici le nombre des votes obtenus pour chaque candidat :

Délégués du 9me District Sénatorial :

Clay Knobloch, Dém., élu........ 1522
Major Cahen, Rép., élu........ 1411

Délégués de la Paroisse :

I. D. Moore, Dém., élu........ 1513
Henry Grimes, Rép., élu........ 1096
C. J. Guedry, Rép.,........ 312

RECOLTE.—Depuis plusieurs semaines le temps se comporte admirablement bien pour la récolte. On se plaint cependant que la plupart du plan de cannes ne lève pas dans certaine endroits comme dans les années précédentes. Quant aux patates et aux oignons ils promettent vigoureusement, surtout du côté de Lockport où les récoltes sont annuellement d'une beauté remarquable.

Le *Courrier* de Houma, se plaint avec juste raison de l'apathie des électeurs blancs de la paroisse Terrebonne qui se sont en grande partie abstenus de voter.

Le vote a été comme suit :

Délégués sénatoriaux : Clay Knobloch 1600; Mayer Cahen 1737.

Délégués représentatifs : Enos Williams, R. 1180; Jordan Steward, R. 1173; Wm. A. Bisland, compromis 598; Chas. A. Verret, compromis 552.

A Est Baton Rouge, l'élection a donné les résultats suivants :

Délégués sénatoriaux : Andrew S. Herron, D. 1387, élu; Louis François, R. 741.

Délégués représentatifs : S. P. Grèves, R. 970, S. H. B. Shoemaker, R. 782; R. T. Young, D. 1235, L. Jastemski, D. 1305. Ces deux derniers sont élus.

La Nouvelle-Orléans et la société historique du Sud.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la communication suivante qui est suffisamment explicite. Nous nous bornerons à dire que l'on pourra voir le général Geo. D. Johnston au bureau du colonel G. W. Terrell rue Carondelet 28 au premier.

Messieurs les Rédacteurs :

Un grand nombre de vos lecteurs peuvent ignorer que c'est à quelques uns des citoyens de votre belle ville que le monde doit l'origine de la Société qui a fait et qui fait encore tant pour tirer de l'oubli les noms et les exploits des hommes qui ont soutenu notre grande lutte pour la liberté constitutionnelle, et pour justifier la Confédération devant l'histoire.

Mais ceux de nous qui sont familiers avec l'origine et les commencements de la société savent bien ce que nous devons à la Nouvelle-Orléans et nous sommes tout prêts à le reconnaître. Dans notre dernier rapport annuel, nous avons donné le court exposé qui suit :

L'origine et l'histoire de notre société.

Au commencement de 1869, le général D. H. Maury suggéra à quelques messieurs de la Nouvelle-Orléans l'idée d'organiser une société dans le but de recueillir, de préserver et de publier les matériaux propres à faire connaître la vérité sur l'histoire confédérée.

Après quelques conférences, la Société Historique du Sud fut formellement organisée le 1er mai 1869 par les messieurs dont les noms suivent :

Généraux Braxton Bragg, R. Taylor, Dabney H. Maury, C. M. Wilcox, J. S. Marmaduke, S. B. Buckner, G. T. Beauregard, R. L. Gibson et Harry T. Hays, M. W. Clusky, G. W. Gordon, R. M. Harrell, F. H. Farrar, A. L. Stuart, H. N. Ogden, R. J. Sage, F. H. Wigfall, major George O. Norton, Frédérick N. Ogden, John B. Sale, James Phelan, William H. Rossington, Rév. J. N. Gallaher, Charles L. C. Dupuy, B. A. Pope, M. D., Joseph Jones M. D., B. F. Jonas, Edward Ivy, A. W. Bosworth, S. E. Chaille, M. D., S. M. Bemiss, M. D., Frank Hawthorne, M. D., James Strawbridge, Rév. B. M. Palmer, D. D., Honorable Thomas J. Semmes, E. M. Hudson, Charles Chapotin, Honorable C. M. Conrad, J. F. Caldwell, H. Gusman et John J. O'Brien. Le Rév. Dr B. M. Palmer fut élu président, et Joseph Jones, M. D., secrétaire, et des vice-présidents furent élus pour chaque Etat de la Confédération.

Des travaux importants furent faits et de précieux matériaux furent recueillis par la Société à la Nouvelle-Orléans; mais ses amis les plus actifs arrivèrent à la conclusion qu'il serait avantageux de changer le siége et de modifier l'organisation de la Société.

En conséquence le comité exécutif de la Société convoqua les amis de l'entreprise à se réunir aux "Montgomery White Sulphur Springs," en Virginie, le 14 août 1873, et il envoya à cette convention une communication pour expliquer que le siége de la Société fût changé et qu'une nouvelle organisation fût effectuée avec certains changements dans son fonctionnement.

En réponse à cet appel une convention nombreuse et enthousiaste, composée de délégués de douze Etats, et embrassant quelques uns des hommes les plus distingués dans la militaire et le civil de la confédération, se réunit, et après une discussion complète et délibérée, il fut unanimement décidé de transférer le siége de la société à Richmond et d'adopter notre plan actuel d'organisation.

Depuis le transfert du siége de la société à Richmond, il y a eu des travaux constants et en a avancé d'une façon très satisfaisante. Nous possédons maintenant une très précieuse collection de matériaux pour l'usage des historiens et nos publications mensuelles non-seulement ont élevé les plus grands éloges de nos confédérés les plus distingués, mais ont encore arrivés à être reconnues comme ayant une haute autorité aussi bien au Nord qu'en Europe.

Le *New England Historical and Genealogical Register* dit : [illegible] ...

Nous sommes persuadés que les premiers amis de la société seront heureux d'apprendre le succès de celle-ci, qu'ils seront heureux de la mettre à même d'être encore plus utile que par le passé. Notre agent général—le Gén. Geo. D. Johnston, de l'Alabama, qui a si habilement rempli sa mission—est en ce moment à la Nouvelle-Orléans. Il a servi avec distinction dans l'armée de l'Ouest, et sa réputation chevaleresque est trop bien établie pour qu'il ait besoin de recommandations de notre part.

Mais nous prions ceux qui désirent voir une histoire vraie de notre Confédération, d'aider le gén. Johnston à augmenter le nombre des membres de la société et à se procurer tous les documents propres à ajouter à la valeur de notre collection.

J. A. EARLEY,
Président de la société historique du Sud.
D. H. MAURY,
Président du comité exécutif.
J. WM JONES,
Secrétaire de la société historique du Sud.

Avez-vous remarqué que les dames ont une démarche plus élégante que par le passé? C'est depuis que le plus grand nombre d'entr'elles se chaussent à l'ETOILE ROUGE.

—Un triste accident vient de frapper une des célébrités du high life parisien. Mme Musard, qui avait déjà perdu un œil, et qui était en outre menacée de cécité, vient d'être frappée d'aliénation mentale.

Tout Paris se rappelle l'avoir vue aux premières, étincelante sous des parures de diamants qu'une reine aurait pu lui envier, ou bien autour du lac, conduisant elle-même ses splendides attelages. Elle a été, on peut s'en souvenir, la lionne de la mode pendant plusieurs années.

Mme Musard possède un magnifique hôtel avenue d'Iéna, avec un train de maison tout à fait princier, en Normandie le superbe château de Villequier, et en Amérique des mines de pétrole dont on évalue le produit à plus d'un million par an.

—Nous avons déjà retracé, d'après une feuille étrangère, l'attitude de M. Gambetta au fauteuil présidentiel. Le correspondant parisien de [illegible], lui, aussi, du nouveau président de la Chambre, et il en trace la silhouette suivante :

Exact comme un roi, M. Gambetta arrive à deux heures à la Chambre, de ce pas indolent et *dandinant* (dodelinant, en italien) que lui donnent sa puissance obésité et la conscience de sa personnalité. Le cloche sonne, la discussion commence, et M. Gambetta se donne l'air de ne point s'y intéresser, tandis qu'il la suit avec attention. Peu à peu il se laisse aller sur son siége moelleux, et son ventre, qui ne connaît pas les élastiques de [illegible], semble vouloir s'échapper de son gilet déboutonné, sa chemise [illegible] à chaque instant de se déchirer, et la cravate blanche devient vêtue[illegible].

Ces péripéties ont été parfaitement observées, et M. Gambetta qui, comme tous les grands hommes, ne méprise pas les détails, cherche déjà à ne plus donner prise à ses critiques. Il boutonne maintenant son gilet et cherche à discipliner sa cravate, comme il a discipliné son parti.

—Le docteur Blau, consul d'Allemagne à Galatz, s'est brûlé la cervelle par suite d'une adverse réprimande qui lui avait été infligée par M. de Bismarck.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 Mars 1879.—Temps partiellement couvert, vents variables, [illegible] du nord; température [illegible].

Température du 22 mars 1879.
Thermomètre de C. DUNAND, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
8 heures du matin...	[illegible]	[illegible]
12 M...	[illegible]	[illegible]
3 P. M...	[illegible]	[illegible]
6 P. M...	[illegible]	[illegible]

Bulletin [illegible]
[illegible], 22 mars, 2 h. 42 P. M.
Température [illegible]

Augusta, Ga...	65	Louisville, Ky...	42
Cairo, Ill...	[illegible]	Memphis, Tenn...	65
[illegible], Tex...	76	Mobile, Ala...	71
[illegible], Ill...	51	Montgomery, Ala...	60
Chattanooga, Tenn...	56	Nashville, Tenn...	62
Cincinnati, O...	48	New Orléans, La...	80
Davenport, Iowa...	35	Omaha, Neb...	43
[illegible], Iowa...	35	Pittsburgh, Pa...	47
[illegible], Texas...	77	Savannah, Ga...	76
Indianola...	82	Shreveport, La...	75
Keokuk, Iowa...	40	St Louis, Mo...	43
Key West, Fla...	80	St Paul, Minn...	34
La Crosse, Wis...	29	Vicksburg, Miss...	67
Leavenworth, Kas...	46	Yankton, D. T...	36

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage [illegible] les plus basses.

Augusta...	6.36	Nashville, Tenn	13.08
Cairo, Ill...	29.11	New Orléans...	5.08
Cincinnati, O...	21.28	Omaha, Neb...	5.05
Davenport, I...	2.05	Pittsburgh, Pa...	5.07
Keokuk, Iowa...	4.07	Shreveport, La...	7.01
La Crosse, Wis...	1.08	St Louis, Mo...	13.07
Leavenworth, K.	6.01	St Paul, Minn...	5.00
Louisville, Ky...	12.00	Vicksburg, Miss	29.08
Memphis, Tenn	22.04	Yankton...	

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.
T. V. VAN HEUSEN,
Sergent Signal Corps. U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au Bureau de Santé:

MARIAGES.—Michael Diebold à Mlle Catherine Kuhn.
Fleming Branch à Mlle Rebecca Ross.
Charles J. Huard à Mlle Mary Louise Brechert.
Charles Gémmeller à Mlle Mary Ann Fitzgerald.
Samuel Karper à Mlle Debby Davis.
Daniel W. Kirk à Mlle Amanda Sawyer.
James S. Rivers à Mlle Fermine Campagne.

NAISSANCES.—Mme Frank Kaltmann, un garçon.
Mme James Kilpatrick, une fille.
" L. Hildenbrandt, une fille.
" Joseph Bloom, un garçon.
" George D. Kenner, un garçon.
" Louis S. Auder, une fille.
" Solomon Loba, un garçon.
" B. A. Ducros, un garçon.
" Jacob Mitchell, un garçon.
" Denis Grote, une fille.
" Jules Mugnier, un garçon.
" August Boeling, une fille.
" Philip Drambe, un garçon.
" Richard Gordes, une fille.

DÉCÈS.—Mme Pauline Clément, 39 ans.
Mme Jules Lambert, 62 ans.
Mme Constance Landreau, c., 87 ans.
Louis Senechal, 39 ans.
Mme C. W. Butler, 57 ans.
Mary, c.
Joseph A. Gaipin, 23 mois.

Naissances, décès et mariages, de lundi à samedi, inclusivement :

	Naissances.	Décès.	Mariages.
Lundi...	16	13	2
Mardi...	15	6	1
Mercredi...	18	9	5
Jeudi...	15	12	5
Vendredi...	13	7	6
Samedi...	10	3	4

Le pique-nique de la société française.—Dans la réunion qui a eu lieu vendredi à l'Asile de la société française, il a été décidé que le prix d'entrée pour la fête champêtre qui sera donnée aux Fair Grounds le 27 avril serait fixé à 50 cents, les dames et les enfants entrant gratis. Il y aura 8 lots pour la Tombola : 1 lot de $50 en espèces et 2 de $25 chacun, 1 machine à coudre, 1 chevalière en or, 1 pot à glace, 1 jeu de boutons de chemises en or, 1 canne. La direction se réunira à l'asile tous les vendredis à 7 heures du soir.

M. George W. Dupré a été jugé, hier matin, à la cour criminelle supérieure.

Le juri se composait de MM. Wm. M. Deeves, J. Schwab, C. C. Zahler, Clement Kaner, James Henry, C. A. Miltenberger, Arthur Hayl, Paul Gessinger, H. P. Walter, L. Houis, W. E. Hepp, J. Curtis Waldo.

L'auditeur des comptes publics, a été le premier témoin que la poursuite ait appelé.

"Je connais M. Dupré, a-t-il dit; il était en mars 1878, imprimeur de l'Etat. Il m'a présenté les comptes qui m'ont été signalés et l'affidavit qui les accompagne. La loi exige cet affidavit. Je n'ai pas assermenté M. Dupré."

A peine M. Jumel avait-il prononcé les dernières paroles que l'avocat de district, M. Finney, s'est levé et a déclaré renoncer à la poursuite.

Un des défenseurs de M. Dupré, l'honorable Albert Voorhies a alors exposé les faits, et, dans le cours de ses observations, a blâmé, en termes sévères, le grand juri qui a formulé l'accusation.

Le juge Whittaker, après avoir proclamé qu'il n'y avait point de parjure puisqu'il n'y avait pas eu de serment pris, a reconnu l'innocence de l'inculpé.

M. McEnery a ajouté qu'il n'y avait pas l'ombre d'une preuve contre son client.

Le juri a prononcé l'acquittement de M. Dupré.

Banque du Peuple.—Cette banque a reçu hier, samedi, de New York, soixante-quinze mille dollars ($75,000) en greenbacks.

Société de Saint-Maurice.—La société d'assistance mutuelle de Saint-Maurice doit donner une grande fête champêtre au Magnolia Grove, dans les Casernes le dimanche 13 avril. Nous reviendrons au comité pour des invitations.

Paragraphes.—M. Burke paie en ce moment cinquante par cent de l'intérêt des coupons du 1er janvier. On sait qu'il s'agit des bons de la Louisiane.

—Le premier Lieutenant James A. Buchanan, qui appartient au corps des signaux des Etats-Unis, est arrivé, hier, dans notre ville. Il est chargé de l'inspection des stations.

—Les agents du département du revenu fédéral poursuivent les poursuites en attendant le résultat de nouvelles enquêtes.

—L'achat du St-Patrick's Hall, par la municipalité, est sur le tapis.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie, depuis le dernier rapport, $29,068.28, dont $2,186.07 provenant de taxes, $230.88, en argent, pour droits, $1,990, en billets, pour droits, $3,702 provenant du bureau de poste. $11,961 28 de différentes sources.

—A la cour criminelle supérieure, Jeff. Dennison ou Jeff. Dennis, homme de couleur, a été déclaré coupable d'homicide; M. Davis, homme de couleur, déclaré coupable de coup de poignard, a été condamné à un an de prison.

—A la deuxième cour de district, la succession de Jean Pierre Gebaught, celles de Jean H. Meillour, Margaret Loick, Mlle Maria Lardner, Maria L. Dufasse, femme de Félix E. Constanzi, John F. Clay, Mme Hélène Rillieux, veuve de L. M. Reynaud—sont ouvertes; William Lovell a été émancipé.

—L'emplacement du nouveau cimetière de la Métairie est à l'encoignure sud-est du parc de la ville, à l'intersection de la rue St-Louis et du nouveau coteau de la Métairie. Le terrain est élevé et il a quatre cents pieds de face sur cinq cents de profondeur.

—Le shérif des cours civiles a vendu, hier matin, à la ville, des propriétés saisies pour taxes.

—Les défenseurs de M. George W. Dupré avaient fait citer MM. John W. Fairfax, M. F. Bigney, Gerard Stith, Geo. W. Lloyd, Geo. Nicholson, John P. Walker, Norman Walker, W. B. Barrow, Geur. F. T. Nicholls, le Secrétaire de l'Etat W. A. Strong, Geo. W. Nott, faisant fonctions d'Avocat Général J. C. Egan, l'Avocat Général H. N. Ogden, Geo. P. Crane, Jules Tuyes, et Auguste Hoffman.

—Un enfant mort a été ramassé hier matin sur le trottoir en face de la demeure d'un Monsieur Mooney, rue Carondelet, entre Première et Deuxième. Une femme, Gussie Farge, au service de M. Mooney, sur qui la police a fait peser ses soupçons, a été mise en état d'arrestation. Interrogée à la salle de police, la femme s'est avouée la mère de l'enfant et a affirmé qu'elle l'avait mis au monde la veille, dans la soirée. Une nommée Mme Gaine déclare avoir vu l'enfant il y a plusieurs jours en parfait état de santé. Une enquête bien dirigée pourra, peut-être, jeter la lumière sur cette mystérieuse affaire.

Incendie.—A onze heures et quart, hier soir, un incendie a été découvert dans une bâtisse en briques à deux étages, située au No 33 de la rue Natchez, occupé au rez-de-chaussée par un fabricant de boîtes et aux étages supérieurs par le bureau d'imprimerie "Eureka".

Avec cet empressement qu'on leur connaît, les pompiers ont répondu à l'appel des cloches, et sont parvenus à se rendre maîtres de l'élément destructeur, non cependant, avant qu'il ait causé quelques dégâts. La perte sur la bâtisse et le matériel d'imprimerie est évaluée à $5000.

Ventes enregistrées aux bureaux de l'annotateur des hypothèques :

J. Gebhardt à P. Kantzel, un terrain et bâtisses compris entre les rues Jefferson, Léonidas, Sixième et Jeannette... $300

Veuve J. Grimmer à veuve J. Belling, 1. Un terrain et bâtisses compris entre les rues Galvez, Johnson, St-Pierre et Promenade Carondelet. 2. Deux terrains compris entre les rues Commune, Broad, Banks et Dorgenois... $600

A. F. Vincent à Mlle F. L. Mitchell, un terrain et bâtisse compris entre les rues Champs-Elysées, Mandeville, Goodchild et Prosper... $700

Teutonia Insurance Company à Mlle E. Heuve, un terrain et bâtisses compris entre les rues Delord, Franklin, Euphrosine et Remparts... $1,262

Mary J. Blundo à Mme Jean Barrière, deux terrains et bâtisses compris entre les rues Laurel, Constance, Sixième et Septième... $500

F. Olendorf à Mme W. A. Kowalski, deux terrains compris entre les rues Sixième, St-Dennis, Septième et Dryades... $1,125

George Rice à Mme O. A. Schneider, un terrain et bâtisses compris entre les rues Huitième, Celeste, Prytania et Harmony... $800

Henry Hoar à Mme V. Garvis, un terrain compris entre les rues Jersey, Levée, Octavia et Joseph... $240

On trouve la perfection dans les souliers de l'ETOILE ROUGE.

—Le *London Figaro* contient des réflexions aussi philosophiques que peu galantes d'un homme qui prétend n'avoir pas de chance. Voici son piquant récit :

—Voyez-vous, il y a des [illegible] qui ont de la chance, et d'autres qui n'en ont pas. Tenez! je me rappelle que je me promenais un jour avec mon ami Tom, il descendait la rue à gauche et moi à droite. Nous étions arrivés à mi-chemin, lorsqu'il trouva à ses pieds un portefeuille contenant cinquante livres sterling. Au même moment, j'avais le malheur de marcher sur la robe d'une dame, avec laquelle je fis connaissance et qui est aujourd'hui ma femme.

Eh bien! qu'en dites-vous? Ne croyez-vous pas comme moi que Tom était le plus heureux des mortels, et moi (avec un soupir), j'ai toujours gardé ma mauvaise chance.

—Un Chant du dimanche dans le *Charivari* :

A la Chambre. L'Autour.—Messieurs, quand j'envisage la situation, je me demande où nous allons!

La Chambre en chœur.—A Paris! à Paris! à Paris!

—Auguste Simon, le marchand de journaux bien connu, a transféré définitivement son magasin de livres et de journaux au No 159 rue de Chartres, près St-Pierre. Il prend toujours des abonnements à toutes les publications, livres, etc., qu'il délivre à domicile. Il vend aussi l'ABEILLE.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Entier changement de programme. Pas de tragédie, pas de mélodrame, pas d'opéra pour ce soir, mais farce scènes comiques, farces, plaisanteries, chansons, danses, poses, figures et tout ce que les premiers ministrels du monde peuvent exécuter pour le plaisir du public. Ces minstrels sont les Mastodons de Haverly qui ont décoplié la tête de tous les spleenistes des quatre coins des Etats-Unis et du centre. Ils sont au nombre de 40 et chacun d'eux étant passé maître dans son art, ils accompliront des choses merveilleuses et représenteront le burlesque comme on ne l'a encore jamais vu représenté ici. D'ailleurs, ces minstrels seraient un peu moins habiles qu'on ne le dit, qu'ils deviendraient des acteurs parfaits et des comédiens de premier ordre en se sentant dans la capitale du Sud. Cette seule idée, de se trouver ici, a doublé, triplé le talent de beaucoup d'engagés de M. Bidwell, qui se sont surpassés pour laisser après eux une bonne réputation. On peut être sûr que les minstrels de Haverly feront ce que tant d'autres ont fait avant eux, et qu'ils arriveront à exciter l'admiration quand ils ne visent peut-être qu'à des succès modestes. Ce soir donc à l'Académie de Musique!

L'ETOILE ROUGE.—Le magasin de chaussures, qui porte ce nom, devient de plus en plus populaire. Chacun veut voir ces jolis souliers dont on parle tant, ces brodequins si élégamment coupés et ces pantoufles si légères et si brillantes; chacun aussi après les avoir examinés veut faire emplette, car il serait difficile de trouver quelque part un stock plus abondant et plus riche. On achète donc sans délibérer davantage, et l'on fait bien, car les prix de "l'Etoile Rouge" sont remarquables par leur modicité. Il faut qu'on sache bien aussi que les chaussures qui forment le fonds de ce grand magasin, viennent des fabriques les plus estimées du Nord et que la confection en a été soignée autant que possible. En conséquence, en achetant des chaussures à "l'Etoile Rouge" on est sûr d'en avoir de bonnes, d'excellentes et de solides, et aussi de ne les payer qu'à un prix fort raisonnable.

DENTISTES—MM. les Drs J. W. Allen et A. Fickersen, 180 rue Jackson, sont des dentistes à la fois habiles et recommandables dont la clientèle, en ce moment très nombreuse, s'accroît tous les jours. Ils opèrent avec une délicatesse et une précision qui témoignent de leur expérience dans leur art et, tenant compte de la difficulté des temps, ils ont adopté un tarif qui par sa modicité défie la concurrence honnête.

DR E. SAUVAGE.—On verra aux annonces que le Dr E. Sauvage, qui vient de terminer brillamment ses études médicales à la Faculté de médecine de la Louisiane, donnera ses consultations à la Pharmacie Laplace, 23 Champs-Elysées, de 7 heures à 10 heures du matin, et de 3 heures à 5 heures de l'après-midi. Son domicile est au No 383 rue Victoire, à l'angle des Champs-Elysées.

MARCHANDISES NOUVELLES — L'attention des dames est appelée sur l'annonce de M. L. Byrne et Cie., 163 rue du Canal, invitant les dames à venir examiner les nouvelles étoffes à robes de printemps qui viennent d'être déballées. Comme nouveauté et fraîcheur, ces étoffes ne laissent rien à désirer.

LE MERCREDI DES CENDRES A ROME.—*L'Italie* rend compte en ces termes de la cérémonie du mercredi des Cendres à la chapelle Sixtine :

"Le Pape est tenu de se conformer à cet usage comme le plus humble des mortels. La cérémonie a lieu à la chapelle Sixtine. L'autel et le trône pontifical sont entourés de tentures lugubres; Pontificant et ses ministres portent des vêtements violets. Le Pape porte l'emblème de la pénitence; sur la tête, une simple mitre d'argent.

La cérémonie commence tout de suite après que les cardinaux ont rendu l'obéissance au Pape. Un auditeur de rote, faisant fonctions de sous-diacre apostolique, vient prendre sur l'autel le plateau d'argent contenant les cendres et va s'agenouiller devant le Pape qui prélude à la récitation des prières prescrites pour la bénédiction. Le Pontife reçoit le premier l'imposition des cendres. Le cardinal grand-pénitencier, qui est à l'hôtel où il doit peu de temps, après célébrer la messe, quitte sa mitre, ses gants et son anneau, et monte lentement les degrés du trône.

"Le Pape est assis; il s'incline à l'approche du cardinal, tandis que ce dernier, sans proférer un seul mot, répand en forme de croix la cendre sur sa tête.

"Un clerc vient ensuite déposer sur les genoux du Pape un grémial de fin lin brodé de dentelles; après quoi le Pontife se dispose à imposer lui-même les cendres à tous les assistants. Les cardinaux s'approchent les premiers et à leur tête le cardinal grand-pénitencier. Après eux se présentent tour à tour les patriarches, les archevêques, les évêques, les prélats et tous les étrangers admis à cet honneur.

"Les cendres sont recueillies des palmes et des rameaux d'olivier ou de buis de l'année précédente qu'on fait brûler à cette fin."

—L'état des affaires dans la cité de Londres est loin d'être prospère. Pour le prouver, le *Fun* publie un dessin représentant un négociant dans son cabinet, causant avec un de ses commis :

Le négociant (au commis qui a demandé une augmentation de salaire.)

—Ainsi tu veux deux francs cinquante par semaine de plus!—C'est impossible, mais (une inspiration!) sais-tu ce que je puis faire pour toi.... Je te ferai mon associé!

—Le *Petit Lyonnais* raconte que le général Péan, commandant une des brigades de l'armée de Lyon et la subdivision de Gap, ayant appris qu'au casino de Gap on avait chanté des chansons patriotiques et républicaines, prit un arrêté interdisant l'accès de cet établissement à tous les soldats de la garnison.

Sur la plainte des sénateurs et députés des Hautes-Alpes, l'arrêté de M. Péan a été annulé par le gouvernement militaire de Lyon, M. le général Farre.

M. Péan a cru de sa dignité de donner sa démission. Le ministre de la guerre vient de le mettre en disponibilité.

SEQUESTRATION D'ENFANT.—La cour d'assises de la Corrèze vient de juger une accusation particulièrement odieuse. Il s'agissait d'une petite orpheline de six ans qui avait été condamnée, par l'oncle et la tante à qui on l'avait confiée, à vivre pendant des mois dans une étable à porc, couchant sur du fumier et n'ayant pour se nourrir qu'une ration insuffisante de pain.

Lorsque, sur l'avis donné par des voisins, les gendarmes découvrirent la pauvre enfant, elle était couverte de haillons et d'immondices. Sa tante répétait souvent : "Il faut qu'elle crève!" Il arrivait que, pressée par la faim, la malheureuse Marie Paquet demandait du pain aux voisins. Sa tante la frappait alors avec une verge jusqu'à ce que le sang jaillit. Quand on lui donnait de la soupe, l'enfant devait la manger avec ses doigts.

Voici en surplus le récit de l'enfant, confirmé par les témoins.

Je suis restée enfermée bien longtemps avec les poules; on venait leur ouvrir, mais je ne sortais pas. Une seule fois, on me mena arracher des pommes de terre. Mon oncle me dit de porter un panier; je ne pouvais pas pas, il était trop lourd (il pesait vingt livres); il me menaça de me frapper: alors je le traînai comme je pus. Trois fois par jour on me portait la soupe; je buvais le bouillon et mangeais le pain avec les doigts, parce que je n'avais pas de cuiller. Mon oncle ou ma tante venaient *voir si j'étais crevée!* Jamais on ne me parlait. J'avais très froid et très faim; j'avais grand'peur, un gros rat était toujours après moi! Un jour, je demandai à ma tante de sortir: "Tu y resteras jusqu'à ce que tu sois crevée!" me dit-elle. Si je pleurais, mon oncle me frappait par tout le corps avec une baguette, en disant; "Te tairas-tu, petite g...., ou t'entendrai-je?" Ma tante aussi me frappait et me cousins aussi.

La pauvre petite a résisté à ce martyre. Aujourd'hui, bien soignée, elle est devenue une gentille enfant aux joues roses.

"J'ai vu bien des misères, disait le docteur Chaix, entendu à l'audience, mais je n'en ai jamais vu d'aussi navrante, et je n'oublierai pas le tableau que présentait cette enfant. C'était un squelette vivant; les os étaient repliés dans la peau. Quelques jours de plus, et Marie Paquet succombait faute d'air, de lumière et de nourriture."

Le mari et la femme agissaient ainsi à l'égard de leur nièce par avarice. Ils avaient quatre enfants qui sont bien soignés. Le jury a admis des circonstances atténuantes. Jean Paquet a été condamné à huit ans de réclusion; Catherine Maneau à dix ans de la même peine.

—Mme sa mère grande Bébé bien fort.
—Comment, mademoiselle, vous n'avez pas dit la vérité à votre gouvernante; mais c'est très vilain, ça!
Bébé, (le cœur gros)—Je sais pas ce que j'ai, petite mère, depuis quelque temps, tout qu'est-ce que je dis c'est des mensonges!

Rouen, 5 mars—Berthier, directeur du *Crédit rouennais*, en faillite, a été condamné aujourd'hui, par défaut, à cinq ans de prison, 3,000 francs d'amende et dix ans d'interdiction des droits civils et civiques, pour escroqueries, détournements et banqueroute simple.

Le *Crédit rouennais*, depuis longtemps en faillite, a un actif de 2,000 francs, et un passif connu jusqu'ici s'élève à 240,000 francs.

SAINT-DOMINGUE.

Les derniers avis reçus de Saint-Domingue nous apprennent qu'un vaisseau de guerre espagnol était arrivé dans ce port pour exiger des réparations au sujet de la violation du pavillon de l'Espagne par les autorités dominicaines, à Puerto Plata. Il s'agit de l'affaire des généraux Peres et Caminero, arrêtés contre tout droit des gens, sur le vapeur espagnol Manuela et fusillés, sans autre forme de procès, à Puerto Plata.

Voici quelques détails nouveaux sur cette affaire :

Le vapeur Manuela, sous pavillon espagnol, avait à bord, entre autres passagers, les généraux Valentin Peres et Manuel Caminero, qui se rendaient à Cuba. Ces deux officiers avaient appartenu à l'insurrection de Saint-Domingue. Vaincus, ils avaient été assez heureux pour sauver leur vie par la fuite. Sitôt que les autorités de Puerto Plata eurent connaissance de leur présence dans les eaux de l'île, elles envoyèrent des troupes pour s'en emparer, même par la force.

Le capitaine du navire se montra très énergique; comprenant toute l'étendue de son devoir, il opposa à ceux qui lui ordonnaient de leur livrer les deux passagers, qu'ils n'étaient pas embarqués pour Saint-Domingue, et qu'alors même qu'ils le seraient, ils étaient protégés par le drapeau de la nation espagnole. Les troupes s'en revinrent à terre et rapportèrent au gouverneur le refus qui leur avait été opposé.

Ce fonctionnaire se transporta alors chez le vice-consul espagnol et le pria de se placer à la tête de ses hommes pour renouveler la demande auprès du capitaine du Manuela.

Après quelques hésitations et sur une pressante allocution du gouverneur, le vice-consul, M. Colon, accepta cette corvée. Il se présente donc à bord et donna l'ordre au capitaine de livrer, sous sa responsabilité, les deux malheureux généraux.

En présence de cette attitude de son consul et des menaces que les soldats dominicains proféraient contre l'équipage, le capitaine dut s'exécuter. Les généraux Peres et Caminero furent immédiatement garrottés, puis, à peine débarqués, conduits à l'église et confessés. On ne leur donna ni le temps d'écrire un mot, ni de communiquer avec personne. Une heure après, le peloton d'exécution les amenait derrière la citadelle, et là, au fond d'un fossé, il leur logeait vingt balles dans la poitrine. Des officiers de la garnison et quelques personnes de la ville étaient accourus, dès les premiers instants, chez le gouverneur pour demander la grâce des infortunés; mais la précipitation dans la transmission et dans l'exécution des ordres avaient été telles que ces démarches furent vaines.

Dans la nuit, des misérables restés inconnus poussèrent l'audace jusqu'à exhumer les deux cadavres qu'ils dépouillèrent de leurs vêtements.

On sait que Peres et Caminero portaient sur eux une certaine somme d'argent. Peres avait été le chef de la dernière insurrection d'Azua. Caminero ne s'était pas mêlé à la politique de son pays depuis le mois de mars qu'il avait capitulé et remis la présidence au général Baez.

LA CHARCUTIÈRE DE BORDEAUX.—Bordeaux, 2 mars.—Ribo, le mari de la charcutière assassinée le mois dernier, rue Judaïque, ne s'était pas expatrié comme on le supposait. Il n'avait pas quitté la ville et vient de se constituer prisonnier.

Il avoue être l'auteur du meurtre, et raconte avec le plus grand calme qu'il a tué sa femme à l'aide d'un rouleau dont on se sert pour étendre la pâte. Un seul coup sur la tempe aurait suffi.

Bordeaux, 3 mars.— Voici comment Ribo raconte son crime :

Il rentrait, le dimanche, vers cinq heures, chez lui, lorsqu'il se croisa avec un homme qui sortait de sa boutique. La jalousie le prit et il fit part à sa femme de son mécontentement. Une discussion s'engagea. Sa femme lui déclara qu'elle agirait à sa fantaisie et que s'il n'était pas content, il pouvait s'en aller.

Furieux, Ribo saisit le rouleau qu'il avait sous la main, et en asséna un seul coup à sa femme qui tomba morte.

Avant de quitter sa maison, il dit qu'il s'agenouilla devant le cadavre de sa femme, sur lequel il déposa des bougies en croix, et après avoir prié, il s'éloigna.

Ribo passa quelques jours chez ses parents, à Ax, dans l'Ariège; puis il se rendit à Toulouse et là, accablé de remords, ayant avoué sa situation à un ami, il résolut de se constituer prisonnier.

Il arriva à Bordeaux, samedi, et se présenta à la Permanence, accompagné de son beau-frère et sa belle-sœur.

Il est écroué au fort du Hâ.

—Rome, 4 mars—M. le duc de Broglie est arrivé samedi dernier. Il compte séjourner ici quelque temps.

Saint Pétersbourg, 4 mars—On vient de découvrir, à Kiew, une imprimerie clandestine, dans laquelle s'imprimaient des brochures révolutionnaires.

Les agents de police et les gendarmes qui opérèrent la descente dans les locaux de l'imprimerie, furent reçus à coups de revolvers et obligés de se servir de leurs armes. Cinq gendarmes et agents ont été blessés. Onze individus, hommes et femmes, ont été arrêtés.

On a saisi le matériel de l'imprimerie, des contrefaçons de sceaux, des documents, des brochures révolutionnaires, des revolvers et des poignards.

Fabrique Américaine—Cette fabrique de chaussures, établie rue Poydras [illegible], a une des meilleures de la Nile Orléans. [illegible] d'excellents matériaux et des ouvriers de premier ordre. Les chaussures de toutes qualités qui en sortent pour dames, cavaliers, jeunes garçons et enfants, sont fort estimées et sont connues en ville de manière à répondre à tous les goûts. [illegible]

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

Celebrated American

WORM SPECIFIC

OR

VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,

DR. C. McLANE'S VERMIFUGE will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY in any form; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*

The genuine DR. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

DR. C. McLANE'S

LIVER PILLS

are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.

As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Each box has a red wax seal on the lid with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

Each wrapper bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

DÉPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Paris, 22—84 communards sont arrivés ici de la Nouvelle-Calédonie lundi.

La Liberté dit: M. Tirard, ministre du commerce, en recevant une députation des chambres de commerce représentées au meeting de jeudi, a affirmé que le système des traités commerciaux serait conservé et que l'on ne veut pas en revenir à une politique rétrograde.

Le Temps et le National disent que, à cette entrevue, M. Tirard n'a fait qu'exprimer ses vues personnelles.

Londres, 22—Le rapport du comité sur la question du retour du Sénat et de la Chambre des Députés à Paris, doit être présenté aujourd'hui. Le rapport demande la convocation de la Chambre en Congrès pour régler les différents changements à la Constitution.

Le correspondant parisien du Times dit que le gouvernement français semble vouloir s'opposer au projet qui demandera probablement le contrôle complet sur la préfecture de police qui est actuellement soutenue en partie par l'armée. Quant au parlement, il ne peut être transporté immédiatement à Paris, attendu qu'il n'y a pas actuellement de salle convenable à Paris pour recevoir le Sénat.

Le célèbre chanteur Mario fou.

Paris, 22.—Le Gaulois annonce que Guiseppe, marquis de Candia, le célèbre ténor qui avait épousé Mme Grisi, est devenu fou.

La situation dans la colonie du Cap. Correspondance avec lord Chelmsford et sir Bartle Frère.

Le gouvernement anglais a frété les vapeurs la Ligne de Domaine, l'Ontario et le Bernesia qui partiront vendredi pour les Etats-Unis, afin de prendre à bord, 500 mules destinées à Natal; le second va prendre à bord, à Portsmouth, de la cavalerie destinée au sud de l'Afrique.

On vient de publier une importante correspondance relative à la guerre dans le Sud. Lord Chelmsford écrit de Durban, à la date du 9 février. Il est à souhaiter que l'on envoie un major-général au sud de l'Afrique, sans délai. Au mois de juin dernier, je disais confidentiellement au duc de Cambridge que toute la responsabilité de la situation, au milieu de l'anxiété où l'on vit, était trop lourde pour un seul homme.

Ce que je pensais alors, je le pense plus encore maintenant. Sir Bartle Frère est du même avis, et il m'a même dit que l'officier choisi devrait être apte à le remplacer dans la haute situation de commissaire, tout ceci ne m'empêche pas de me dévouer comme par le passé, à me dévouer à l'accomplissement de tous les devoirs qu'exige le poste le service de Sa Majesté.

Cette lettre a été reçue le 17 mars par le ministre de la guerre.

Londres, 22.—Sir Michel Hicks, secrétaire colonial, écrivait ce qui suit le 19 courant à Sir Bartle Frere :

Le gouvernement n'aperçoit pas les circonstances qui puissent justifier de votre part des mesures qui aboutiraient certainement à la guerre, chose que l'on voulait à tout prix éviter avec soin. C'est avec le plus grand regret que le gouvernement adopte le plan et donne, à la conséquence que vous lui évitiez déterminé toute occasion de plainte.

Quant à lui il envisage avec une pleine confiance la crise actuelle.

Londres, 22—Les lieutenants Chard, des ingénieurs royaux et Bromfield, du 24e régiment, ont été nommés majors pour leur belle conduite, en repoussant les Zulus, le 22 janvier, à Rorke Drift.

La question d'autonomie de l'Alsace-Lorraine au Reichstag.

Berlin, 22.—Adolphe Streckfuss, le biographe de Heine est mort.

Munich, 22.—Le Dr Sander, le vieux catholique, est mort.

Berlin, 22.—Aujourd'hui, le Reichstag a adopté sans délai, la motion ayant pour but de demander à Bismarck de suspendre les procédures intentées dans la cour criminelle de Berlin contre le député Fritsche, pendant la session parlementaire.

Le débat sur la motion de Herr Schneegans réclamant un gouvernement autonome pour l'Alsace-Lorraine, et ayant son siége dans la province même, a commencé.

Le député Kablé, au nom du parti qui proteste, déclare qu'il ne soutiendra la motion qu'à condition qu'on insère dans la création d'une législature élue. [illegible]

M. de Bismarck répond qu'il est tout prêt à appuyer dans le Reichstag une mesure accordant toute l'autonomie compatible avec la sécurité de l'Alsace-Lorraine. [illegible]

La transformation de la commission actuelle en parlement régulier ne pourrait être prise en considération que quand des motions bien notées vivement aux élections auront été présentées au Reichstag.

L'octroi à l'Alsace-Lorraine du droit de nommer des membres du Bundesrath ne ferait que fortifier les vues de la France. On pourrait établir un arrangement pour établir une représentation consultative de la province, avec le droit de diriger les affaires directement. Il ne faut pas perdre de vue la sécurité du pays; par conséquent toute concession doit être subjectée à révocation.

Bismarck blâme vivement une remarque du député Schneegans d'après laquelle il semblerait que les réclamations de la France auraient encore de justifiables.

Le plan exposé par Schneegans, consistant en une administration indépendante avec un gouverneur résidant à Strasbourg, et un landtag ayant un droit de représentation et d'initiative dans le Bundesrath.

Le ministre actuel reste trop loin à Berlin. L'Alsace-Lorraine est exposée à des critiques injustes provenant du système bureaucratique actuel. Il ne se sont pas cléryen d'un ministère, il lui semble être dans un pays occupé par l'ennemi; demandez à qui l'indépendance et une heureuse et n'est à vous à garder, un pays qui sympathisera avec vous de vous être uni.

Suivant le correspondant du Times, le discours de Bismarck a été très modéré. Le discours de M. Schneegans a été fait sur l'un favorable impression. Il a eu le tort de faire un appel à Paris, qui a eu son peu d'écho à Berlin, et qui rendra probablement l'Alsace-Lorraine comme un pays neutre par lequel la France serait privée de ce droit de réponse.

J'ai, au point de vue de l'autonomie, obtenu de l'Empereur, mais je ne sais qu'est pas incompatible avec la sûreté de l'Empire, chose qu'il ne faut pas perdre de vue. Je ne suis demandé quelle autonomie nous devons accorder comme chose un ministre d'un pays de un million d'habitants.

Il faut évidemment à ce pays un fondement politique solide, par le canal duquel le peuple puisse entrer en communication avec le Reichstag. Il lui faut un gouverneur avec un ministère responsable, comme dans un grand Etat, une résidence. Il faudrait séparer l'Alsace de la Lorraine; elle s'organiserait plus facilement, et elle ne resterait pas avec la Lorraine.

Nous donnons ainsi aux Lorrains aussi les mêmes droits qu'aux différents états de l'Allemagne; la tranquillité et de la patience, vivement [illegible] rapprocheront les Français et les Allemands, reprendra en faveur d'autonomie.

La question de la Roumélie

Londres, 22—L'Autriche insiste sur l'application prompte de l'occupation mixte de la Roumélie orientale, comme le seul moyen d'éviter l'effusion de sang et une nouvelle intervention de la Russie.

Secours aux incendiés de Ingegadia.

Ingadia, 22.—On a retrouvé une grande quantité de cadavres, une odeur nauséabonde s'exhale des ruines, provenant des cadavres en décomposition.

Les souscriptions levées à Londres par les soins du Lord Maire en faveur des victimes des désastres de Ingegadia, s'élèvent à 7000 livres sterling.

Réduction de paye.

Londres, 22—On a donné avis d'une réduction de 5 pour cent aux mineurs de tout le district de Consett.

Londres, 22—La troisième assemblée générale de la compagnie du cable des Etats-Unis, vient d'avoir lieu. Tout s'y est passé d'une façon satisfaisante.

Nouvelles de St-Domingue.

Havane, 22.—Des avis du 17 disent que Saint-Domingue est en paix. Le président Guillermo a formé un cabinet avec Manuel de Jesus Galvan comme ministre des affaires étrangères et de l'intérieur, et Felipe Dujarric comme ministre de la guerre et de la marine. Le congrès a révisé la constitution, puis s'est ajourné. Le terme présidentiel est fixé à 2 ans.

Nouvelles de Port au Prince.

Port au Prince, 10.—Tout est en paix. Le président Canale a publié un décret d'amnistie en faveur des gens qui ont pris part aux dernières troubles.

Ouragan.

Macon, 22.—Une effroyable tempête s'est abattue sur Milledgeville et a enlevé les ponts de la rivière. 1 nègre a été tué avec 2 mules sur le pont de Milledgeville. Le vent a enlevé des toitures, renversant des maisons. Dommages généraux, $60,000.

Ouragan et incendie à Memphis.

Memphis, 22—Un ouragan venant du sud-ouest s'est abattu sur notre ville. Il était accompagné d'éclairs et de tonnerre. La foudre a mis le feu à la fabrique de coton et de laine, située dans la partie sud de la ville et l'incendie a complètement détruit ce vaste établissement. Perte, $60,000.

125 travailleurs mis sur le pavé. Assurances $60,000.

Parmi les compagnies qui ont assuré nous mentionnons la compagnie d'assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans; celle du Home de la Nouvelle Orléans, et la compagnie Mechanics and Traders de la Nouvelle-Orléans, chacune pour $2,500.

Règlement de la dette du Tennessee—Protestation des porteurs de bons.

Nashville, 22.—Le débat prolongé au sein du Sénat s'est terminé par l'adoption à une faible majorité d'un projet de règlement de la dette à 40 cents à la piastre, avec intérêt de 4 pour cent.

Une dépêche est reçue ensuite de M. Kelly, de New York, président du comité des porteurs de bons.

Cette dépêche dit que les porteurs de bons ne substitueront rien de la proposition faite par eux de 60 cents à la piastre avec intérêt de 6 pour cent, ni n'accepteront le 4 pour cent d'intérêt que pour les dix premières années. Les financiers de la Législature d'arriver à un règlement contre la législature et les porteurs de bons.

La grève des mineurs en Californie.

Les mineurs de la compagnie d'Anthracite de Pennsylvanie menace d'empêcher la reprise des travaux, à moins qu'on ne leur paie les gages qui leur sont dus. On espère qu'un compromis aura lieu qui permettra la reprise et, par conséquent, le paiement de l'arriéré.

Nouvelles Diverses.

Baltimore, 22.—L'hon. Wm. Fell Gilles qui avait donné dernièrement sa démission de juge du district des Etats-Unis, pour le district du Maryland, pour raison de mauvaise santé, est mort la nuit dernière, à l'âge de 72 ans, après avoir siégé comme juge, pendant 27 ans.

New York, 22—Il y a eu une réunion des acteurs et des directeurs de théâtre pour préparer une réception aux restes de l'acteur F. Porter, annoncé, et pour arranger un bénéfice au profit de sa veuve et de sa femme malade. Un autre meeting aura lieu demain.

Ocean Beach, 22.—Un vent violent du nord-est a empêché le vapeur Relief d'aller au secours de la barque Emmerard Rewad. Elle est à la merci de la mer et a perdu une partie des agrès.

Question de réduction des gages dans les Nouvelle-Angleterre.

Stockbury, Mass, 22—Les fabricants de coton se sont réunis pour s'occuper d'une réduction des gages. On a décidé d'attendre l'avis de tous les fabricants avant de prendre une résolution à cet égard.

WASHINGTON.

Caucus démocratique de la Chambre.

A la réunion du caucus démocratique MM. Springer, Carlisle et Reagan ont été nommés pour former un sous-comité chargé de préparer un projet incluant les différents rappels de loi sur les élections, en cas que la majorité ne trouve pas convenable d'insérer les clauses de rappel dans les projets d'allocation soumis au vote du Congrès.

Le projet de loi est déjà rédigé. Il comprend l'élimination de la présence des troupes aux polls, et y substitue la loi anglaise qui interdit à l'armée d'approcher de plus de 2 milles des polls, excepté pour voter elle-même, auquel cas elle doit immédiatement s'éloigner. Il contient aussi le rappel du serment d'épreuve.

On dit que M. Hayes signera le projet ainsi préparé. Le comité du caucus nommé hier, sous la présidence de M. Chalmers, pour conférer avec le comité du caucus du Sénat, président Thurman, s'est réuni dans la salle du comité des voies et moyens, et, de là, s'est rendu dans la salle du comité judiciaire du Sénat où a eu lieu la séance de conférence.

Aucune résolution n'a été prise, mais on croit que l'on n'insistera pas sur le rappel de la loi interdisant des inspecteurs d'élection. On se bornera à amender la clause qui donne à ces officiers le droit d'arrestation.

Précaution contre une attaque de Sitting Bull.

Washington, 22—On a reçu du col. Walsh, au département de la guerre, la nouvelle que Sitting Bull et ses guerriers s'apprêtent à faire contre les Etats-Unis une campagne hostile au printemps. La bande de Sitting Bull se compose de 7000 hommes, dont 2500 guerriers bien armés et équipés.

On a envoyé le 18me régiment en station à Atlanta, actuellement à Bismarck pour être de là dirigé sur la frontière afin de la garder.

L'ancien comité Teller reconstitué s'est réuni; il s'est borné à entendre son président, M. Wallace, à nommer les officiers dont le comité a besoin.

Comité conjoint démocratique.

Les deux comités nommés par les caucus démocratiques des deux Chambres pour s'occuper de l'ordre des travaux de la session, ont siégé pendant 2 heures et demie. M. Thurman présidait.

La première question a été celle de la séparation des mesures de rappel d'avec des lois d'allocation. On a adopté cette séparation pour économiser le temps, et terminer le plus tôt possible la session actuelle. Vote 13 contre 5.

2e question: Votera-t-on les lois de rappel telles qu'elles ont été rédigées précédemment? ou se bornera-t-on à rappeler les sections qui autorisent la nomination d'inspecteurs en chef et de députés-marshals conservant seulement les sections qui autorisent la nomination de deux inspecteurs de différents partis pour servir comme témoins aux polls et compter les votes?

La modification a été adoptée par 14 voix contre 4.

MM. Thurman, Saulsbury, Bailey, Kernan, Chalmers ont été chargés de rédiger une loi dans ce sens. La loi, bien entendu, comprend l'exclusion des troupes aux polls, et l'annulation du serment d'épreuve aux jurés.

M. Springer propose l'introduction dans la loi des clauses de la loi anglaise édictée sous George II. Il a été décidé ensuite que l'on s'emparerait des deux lois d'allocation qui ont motivé la session actuelle, en y ajoutant la loi dite "de la fièvre jaune."

Etat hebdomadaire des banques associées.

New-York, 22—

Emprunts...	diminution	$2,484,700
Espèces...	augmentation	1,491,300
Legal tenders...	diminution	2,250,600
Dépôts...	diminution	397,100
Circulation...	diminution	44,300
Réserve...	augmentation	263,475

Les banques ont en caisse au delà des réquisitions de la loi $4,126,460.

Marchés Etrangers.

Londres 22, midi—Erie 25.

Liverpool, 22, midi.—Coton animé. Middling Uplands 5 13/16d, middling Orleans 5 7/8d. Ventes 15,000 balles. Pour la spéculation et l'exportation 4000. Ventes additionnelles après la clôture régulière d'hier, 6000 balles. Recettes 6,350 balles, coton américain, 3000.

Futurs a ouvert 1/16 en hausse et a été partiellement perdu depuis. Uplands sur la base de Low Middling, livraison en mars 5 13/16 à 25/32d. mars et avril 5 13/16d. avril et mai 5 13/16 à 15 32/32d, mai et juin 5 7/32 à 13/16 à 27/32d. juin et juillet 5 7/8 à 37/32, juillet et août 5 15/6 à 29/32d, août et septembre 6 à 5 13/16d, septembre et octobre 6d. Futurs ... fermes.

Liverpool, 22, 3 P M — Futurs faibles — offres faciles aux prix de hier soir. Uplands sur la base de low middling, livraisons de mai et juin 5 7/8 à 27/32d. Ventes de coton américain 12,000.

Londres, 22.—Erie 25 1/8.

Paris, 22, 2 P. M.—Rentes 113fr. 65c.

Argent, Stocks, etc.

New York, 22, midi—Stocks fermes, argent 6, change—long 4.86, de court 4.88, Bons d'Etat calmes; gouvernements faibles. Coton calme : ventes 654; middling uplands 10 1/8; middling Orléans 10 1/4; futurs irréguliers : mars 10.25, avril 10.29, mai 10.48, juin 10.20, juillet 10.79.

New York, 22, soir—Argent 5 à 7; change 4.86 à 4.88 1/2; gouvernements calmes; nouveaux faibles 5, 104 1/8; bons d'Etat calmes.

New York, 22, soir—Recettes nettes 169. brutes 1222; futurs faibles à la clôture; ventes 53,000, mars 10.20 à 10.22 avril 10.23 à 10.24, mai 10.40 à 10.42, juin 10.59 à 10.60, juillet 10.71 à 10.73, août 10.80 à 10.81, septembre 10.63 à 10.65, octobre 10.33 à 10.34, novembre 10.12, décembre 10.08 à 10.10.

PASSES.

Porte Eads, 22, midi—Vent sud-ouest-est, fort. Arrivés : le steamship Knickerbocker, de New-York, à 7:40 hier soir; le steamship Lone Star, de New York, à 6:30 a. m., le steamship anglais Thessalia, de Liverpool, à 9:40 a. m.

Pas de départs.

Port Eads, 22, 6 P M.—Vent du sud-ouest. Temps pluvieux. Arrivé: steamship Gussie, des ports du Texas, en route pour la Havane.

Pas de départ.

FLEUVE ET RIVIERES.

St. Louis, 22 — Le fleuve monte lentement. Temps couvert et frais. Parti, Commonwealth, pour la Nlle-Orléans.

Vicksburg, 22 mars.—Temps clair. Fortes averses ce matin. Thermomètre 70. Le fleuve a baissé de 2 pouces.

Memphis, 22—Le fleuve a baissé de 7 pouces. Temps clair et frais.

Cincinnati, 22—Rivière, 22 pieds et montant. Temps couvert et agréable. Parti Brown pour N. O.

Louisville, 22—Temps couvert et frais. La rivière a 12 pieds 2 pouces dans le canal.

Pittsburg, 22.—Rivière 8 pieds 4 pouces et baissant. Temps pluvieux.

Cairo, 22.—Arrivés, Annie Silver de N. O., Schenk, de N. O. Fleuve 29 pieds 11 pouces et montant. Temps agréable et doux.

NOUVELLES TAXES POSTALES

Le *Journal officiel* du 19 publie deux décrets en date du 16 courant, rendant applicables à partir du 1er mai prochain les taxes postales établies par la loi du 6 avril courant, et les taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars dernier.

Un autre décret du même jour fixe ainsi les taxes à percevoir par l'administration des postes, pour l'affranchissement des lettres ordinaires expédiées de la France, de l'Algérie et des bureaux de postes français établis en Turquie, en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des pays ci-dessous mentionnés :

1° A raison de 25 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport à toute l'Europe et aux pays suivants: Russie d'Asie, Turquie d'Asie, Egypte y compris la Nubie et le Soudan, Madère et Açores, Maroc, Perse (voie de Russie ou de Turquie,) Colonies et établissements espagnols de la côte septentrionale d'Afrique, Tunis, Tripoli de Barbarie, enfin, en Chine, villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Urga (voie de Russie);

2° A raison de 35 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport aux pays suivants: Etats-Unis de l'Amérique du Nord; Brésil; République Argentine; Japon; Chine (voie de Marseille ou de Brindisi); Perse (voie du Golfe Persique); colonies et établissements d'outre-mer français, danois, espagnols, hollandais et portugais; Inde britannique (comprenant l'Hindoustan, la Birmanie britannique, Aden et les établissements de poste indiens de Bagdad et de Bassorah (Turquie d'Asie) de Guadur à Béloutchistan), de Mandalay (Birmanie), et Mascate (Arabie) et de Zanzibar; colonies ou établissements britanniques de Ceylan, du détroit de Malacca, de Labouan, de Hong-Kong, de Maurice et dépendances, des Bermudes, de la Guyane, de la Jamaïque et de la Trinité; enfin, villes de l'Afghanistan, de l'Etat de Cachemire et du Thibet, avec lesquelles des correspondances peuvent être échangées par la voie de l'Inde britannique.

Les lettres non affranchies passeront le double.

Les taxes pour les lettres envoyées par les bureaux dont il s'agit en France, en Algérie, seront respectivement les mêmes que celles perçues en France pour lettres aux destinations dont l'énumération - résulte.

Le décret est également exécutoire à partir du 1er mai prochain.

—Une maladie qui ruine le système.—Toute fonction est dérangée, tout nerf est détendu, tout muscle et fibre est affaibli par la fièvre. C'est, en fait, une maladie qui, si elle n'est arrêtée, brise éventuellement le système. Dans tous ses types et dans toutes ses phases, elle est dangereuse, destructive. La stupeur, le délire, les convulsions l'accompagnent souvent et causent une dissolution rapide. Mais quand elle est combattue par les "Hostetter's Stomach Bitters" elle n'a plus de caution dans le système et tout vestige de fièvre en est extirpé. Ce spécifique fameux, fébrifuge et préventif du redoutable fléau est connu non seulement dans nos propres localités, mais encore dans les régions tropicales où règnent d'une manière effrayante les fièvres intermittentes et rémittentes, comme un sûr antidote contre le mal d'infection et un moyen sur lequel on peut compter pour combattre les désordres du foie, de l'estomac et des boyaux que provoquent une atmosphère viciée et une eau altérée par des miasmes corrupteurs. Tous les émigrants et voyageurs devraient toujours en avoir une provision.

—Voulez-vous donc laisser un rhume envahir votre système et donner lieu à de plus sérieuses maladies, telles que la pneumonie, l'hémorragie et les affections de poumons, quand il serait si facile d'y porter remède. Le "Boschee German Syrup" a obtenu le plus grande vente dans le monde pour la guérison des toux, catarrhes et de affections de poumons. C'est le fameux orden dans du Dr Boschee et elle est préparée avec le plus grand soin, et peut être administrée sans danger aux plus petits enfants, suivant la prescription. La vente de ce remède est sans précédent. Depuis sa première apparition, la demande en a augmenté sans cesse et il a toujours opéré avec des effets salutaires. Interrogez le pharmacien sur la vérité de ces remarques. Grande bouteille 75 cents. Essayez et vous serez convaincu.

Loi sur le revenu interne de 1879.

Clause 11—Tous les esprits distillés, vins et liqueurs fermentées, importées en pipes, boucauts, tierçons, barils, barriques ou autres fûts semblables, seront d'abord placés dans un magasin public ou entrepôt de douane, et n'en seront retirés qu'après avoir été inspectés et marqués par un jaugeur de douane des Etats-Unis et après qu'un timbre indiquant la date et les détails de la dite inspection y aura été apposé; le secrétaire du Trésor est autorisé à prescrire la forme des timbres, à les fournir et à faire tous les réglements nécessaires pour appliquer les présentes dispositions.

Toute pipe, boucaut, tierçon, baril, barrique ou autre fût retiré de magasin ou entrepôt de douane après le 30 janvier 1879, censé contenir de la liqueur importée, trouvé sans timbre, sera confisqué avec son contenu au profit des Etats-Unis; et lorsqu'une barrique ou fût d'esprits distillés importés d'une contenance de cinq gallons au moins, sera rempli pour être expédié, vendu ou livré, chez un vendeur en gros de liqueurs, ledit fût sera timbré avec un timbre spécial pour les esprits importés, suivant les réglements établis ou à établir à cet effet par le commissaire du revenu interne pour les esprits distillés domestiques.

Clause 12—Toute personne qui videra ou soutirera ou fera vider ou soutirer le contenu de tout fût de liqueur importée timbré comme il est prescrit ci-dessus, devra au même moment effacer, oblitérer et détruire le timbre, et toutes les marques qui auront été mises, en conformité avec les réglements concernant les liqueurs importées; et aucune barrique ou autre fût, ci-dessus mentionné, dans lequel des esprits distillés, des vins, ou des liqueurs fermentées auront été importés, ne sera employé pour contenir des esprits distillés domestiques, sous peine de confiscation du fût et du contenu.

Toute barrique ou autre fût d'où le timbre pour liqueur importée ici prescrit n'aura pas été effacé, oblitéré ou détruit au moment où on l'aura vidé, sera confisqué et saisi partout où il sera trouvé par tout officier du revenu interne; et toutes les pénalités de la section 3324 des statuts révisés des Etats-Unis, relatives aux barriques ou fûts vidés, d'où les marques ou timbres n'ont pas été effacés et relatives à l'enlèvement des timbres des fûts et à la possession des timbres ainsi enlevés, s'appliqueront aux timbres pour les esprits importés dont il s'agit ici, et aux barriques ou autres fûts sur lesquels les dits timbres auront été employés.

Clause 13—Si une personne achète ou vend, avec le timbre de liqueur importée y restant, ou avec les marques qui y auront été placées conformément aux lois et réglements concernant les liqueurs importées, y restant, toute barrique ou autre fût, après qu'il aura déjà servi à contenir des liqueurs importées et qu'il aura été vidé; ou si une personne emploie ou a en sa possession un tel fût avec les imitations des marques, dans le but d'y mettre des esprits domestiques distillés pour vendre, ou si dans ce but, elle fabrique, emploie ou a en sa possession un fût fait en imitation ou ayant pour objet d'imiter les dits fûts importés avec une imitation des dites marques, les dits fûts, avec leur contenu s'il y en a, seront confisqués au profit des Etats-Unis. Et toute personne qui violera une des dispositions de cette section sera passible d'une amende de $200 pour chaque fût ainsi acheté, vendu, fabriqué, employé ou trouvé en sa possession.

BULLETIN FINANCIER.

22 Mars 1879.

La dépêche importante qui suit a été envoyée ce soir à l'Hon. John Jay Knox, contrôleur de la circulation par l'examinateur des banques de cette ville, M. E. M. Getman :

"Totalité des dépôts de sept banques nationales : $6,425,000.

Totalité du comptant exclusive du fond de rachat et montant considérable avec les agents de la réserve à New York, $2,400,000. Situation des banques, forte. L'excitation sans cause est passée maintenant. Le parti pris par les banques est approuvé par cette communauté. On devancera probablement le temps de la reprise.

Nous sommes redevables à M. N. Maynard, directeur de l'Association du comptoir d'échange, du rapport suivant sur la situation quotidienne des banques associées, pour la semaine finissant vendredi matin, 21 mars 1879 :

Ressources :	
Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales (moyenne)	$2,986,200 00
Autres items, comptant (moy.)	6,000 00
Change à vue sur N. Y. (moy.)	3,150,100 00
Change étranger (moyenne)	225,000 00
Dû par des banques et banquiers éloignés (moyenne)	286,000 00
Prêts et escomptes	8,932,400 00
Autres actifs comptant (moy.)	5,018,396 00
Total	$20,586,696 00
Passif :	
Circulation (moyenne)	1,078,522 50
Dépôts (moyenne nette après échanges)	11,708,100 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés, sujet à traite (moy.)	712,300 00
Autres passifs à des banques et banquiers	455,000 00
Autres passifs comptant (moy.)	39,500 00
Total	$14,604,422 50

Comparé avec la semaine dernière :

	Augmentation.	Diminution
Legal Tenders....	——	$425,000
Prêts....	——	$390,000
Dépôts....	——	$1,175,000

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
22 mars...	$1,953,371 00	102,892 58
Même temps la sem. dernière	1,182,290 00	190,298 21
Total la semaine...	$8,891,170 09	1,269,369 28
Total la semaine précédente	9,622,916 36	1,107,102 93

L'excitation dans les cercles financiers est maintenant entièrement passée et d'autres gros montants de circulation sont arrivés aujourd'hui.

Le marché monétaire a été plat et facile.

Nous continuons à coter le papier exceptionnel de commerce de 5 à 7 pour cent par an d'escompte, A1 de 8 à 9; seconde classe nominal. Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8; hypothèques de première classe de 8 à — et de seconde classe, nominal.

Le change étranger a haussé d'1 p. 0/0 pour les sterlings en sympathie avec l'amélioration des traites à vue sur New-York et francs 1/8 pour cent.

Les seules ventes rapportées ont été £4500, commencement de 483 à 483 1/2 et £25,000 de 483 à 484.

A la clôture les bills sterling ont été calmes de 483 à 484 commencement et A 1 clear, et de — à 486 pour banque. (taux de comptoir de banque de — à 486 1/2) et les francs de 5.23 3/4 à 5.22 1/2.

Par suite d'une meilleure impression dans les cercles financiers, les traites à vue du commerce se sont améliorées de nouveau, fermant de 3/16 à 1/8 pour cent d'escompte contre de 3/16 à 1/4 hier. Les banques et les banquiers ont continué à tirer des checks au pair.

Les actions ont été calmes mais plus fermes.

Les Bons d'Etat ont été plus forts fermant à 3/4 pour cent sur les offres d'hier et à 1/2 sur les taux de demande.

Les bons à prime ont été irréguliers et plus faciles.

Le tableau suivant des offres et des demandes, indique le cours des Bons d'Etat et des Bons à prime à la Bourse de la Nlle-Orléans, aujourd'hui :

Bureaux.	Appels	Bons consolidés offre.	demande.	Bons à prime offre.	demande.
10 A. M.	1er	48 3/4	49 1/2	24 3/4	24 7/8
" "	2d	48 3/4	49 1/2	24 3/4	24 7/8
11 " "	1er	48 3/4	49 7/8	24 3/4	25
" "	2d	48 3/4	49 7/8	24 3/4	24 7/8
12 " "	1er	49 1/4	50	24 3/4	25
" "	2d	49 1/4	49 7/8	24 3/4	25
1 P. M.	1er	49 1/4	49 7/8	24 1/2	24 7/8
" "	2d	49 1/4	50	24 3/4	24 7/8
3 "	1er	48 3/4	49 3/4	24 3/4	24 7/8
" "	2d	49	49 3/4	24 3/4	24 7/8
3 1/2 " "	1er	48 3/4	49 3/4	24 3/4	24 7/8
" "	2d	49 1/4	49 3/4	24 3/4	24 7/8

Voici les dernières cotes des valeurs suivantes aujourd'hui :

	Offert.	Demandé
Consolidés de la ville...	27	28 1/2
Consolidés de l'Etat [certificats d'intérêt de jan. 1879]	25	30
Scrip de ville, 1876-77-78	22	23 1/2
Mandats de l'Etat 1879...	95	99 1/2
Mandats de levées...	84 1/2	87
Dépôts de la Banque du Sud.	15	20
Banque des Mechanics & Traders...	47 1/2	52

Ventes à la Bourse de la Nlle-Orléans.
Bureau à 12 m.
$ 5,000 Consolidés de l'Etat... 49 3/4
10,000 Bons consolidés de ville (Crescent) 27 1/4
Bureau à 1 p. m.
$ 5,000 Consolidés de l'Etat [S 30]... 49 3/4
Bureau à 2 p. m.
$10,000 Consolidés de l'Etat... 49 3/4
5,000... do... 49 1/4
1,000 Bons à Primes... 24 3/4
570 Dépôts à la banque d'épargnes de la N. O... 33
Bureau à 3 1/2 p. m.
$ 5,000 Consolidés de l'Etat... 49 1/4
5,000... do... [S 10]... 49 1/4

Ventes au-dehors de la Bourse.
Entre 11 et 12 a. m.
10 actions de la Banque Hibernia à... $90
Entre 1 et 2 p. m.
$25,000 Consolidés de l'Etat... 49 3/4
5,000... do... 49 3/4
5,000... do... 49 3/4
2,000... do... 49 7/8

Voici les dernières cotes des valeurs suivantes :

OR AMERICAIN ET ETRANGER

Or américain...	@		
Argent américain...	99 3/4	@	99 1/2
Dollars de commerce...	92	@	95
Piastres mexicaines,—currency	83 1/2	@	84 1/2
Pièces de 5 francs...	85	@	
Souverains...	$3.75	@	
Pièces de 10 thalers	4.80	@	4.90
Doublons espagnols	7.60	@	—
Doublons patriotes	15.50	@	—
Doublons mexicains	15.25	@	—
Pièces de 20 pesos mexicaines	15.20	@	—
Or de l'Amérique du Sud	19.25	@	19.45
20 marcs prussiens	4.60	@	4.75
Or de la Californie	7 25	@	0 00 onc.
Or américain, poids léger	97 @	p. pap	

Or américain mutilé... 5 p. 0/0 escompte

NOTE—Le tableau suivant est le relevé hebdomadaire des cotes du New-Orleans Stock Exchange.—4 P. M. Vendredi.

ACTIONS ET BONDS.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co.	100	81	82
Citizens	100	—	—
Citizens Savings Bank	100	—	—
Germania National	100	—	95
Hibernia National	100	—	92
Lafayette	50	—	—
Louisiana Savings	100	—	—
Louisiana National	100	—	95
Mechanics' & Traders	20	—	—
Metro. Loan & Savings	100	—	—
Mutual National	100	90	—
N. O. National	100	80	—
People's	50	47 1/2	48 1/2
[illegible]	50	—	1
State National	100	—	97
Union National	100	—	—
Workingmen's	25	12 1/2	—

Compagnies d'assurances.

Crescent Mutual Ins.	100	—	92
Factors and Traders Ins.	100	—	107 1/2
Firemen's	50	54	—
Germania Insurance Co.	100	—	—
Hibernia Insurance	100	—	—
Home Insurance	100	85	90
Hope Insurance	40	18	21
Lafayette	100	—	45 1/2
Merchants Mutual	100	—	—
Mechanics' & Traders Ins.	100	41	42
N. Orleans Insurance As.	20	20 1/2	32 1/2
New Orleans Ins Co.	50	28 1/2	38 1/2
People's Insurance	50	47	48 1/2
Sun Mutual Insurance	25	20	—
Teutonia	100	—	104 1/2
Union Insurance	100	—	98

Chemins de fer Urbains.

Carrollton	100	115	120
Crescent City	50	58	—
Canal and Claiborne	100	—	—
New Orleans City	100	115	116
Orleans	50	20	—
St. Charles Street	50	79	81

Actions Diverses.

Bienville Oil Works Co.	100	—	—
Crescent City Oil Co.	100	—	—
C. City Slaughter House	50	—	30
Carondelet Canal & Nav. Company	100	—	—
Imp. Bonded Warehouse	100	19 1/2	—
Jeffer City Gas Light Co.	100	—	50
Louisiana Ice Manu Co.	50	—	—
Louisiana Levee Co. préféré	15	10c	40c
Louisiana State Lottery Company	100	—	—
Louisiana Oil Company	100	—	—
Levee Steam Cotton Press	100	—	—
La. Cotton Tie Co.	100	—	—
Lamar's Firemen Engine Company	100	20c	1
Metairie Cemetery	100	—	—
Gas Company	100	70	74
N. O. Waterworks Co.	100	29 1/2	29 3/4
Odd Fellows Hall	10	—	—
Planters Oil Co.	100	56	70
Sugar Shed Company	60	—	86
St. Charles Hotel	50	—	—
Stern Fertilizing Co.	50	—	—
Variétés Theatre Ass.	1,000	—	—

Nouveaux Bons d'Etat.

Consolidés 7 p. c.		49	49 1/4

Bons de Ville.	Date d'échéance	Offre	Demande
Premiums Issued 1875		24 3/4	25
Premium drawn number	—	120	128
Consolidated Issued 1852	1892	27 1/2	28 3/4
Waterworks		—	—
Wharf Improvement Issued 1870	1890	—	—

Bons Divers.	échéance		
Canal & Claib. St. rr mort.	1879	—	—
C C Slaughter H mortgage	1881	—	—
Jefferson City Gas Light Co	1880	—	—
St. Charles Hotel mort.	1880	—	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.			
Jack. R. R. 1st mort.	1886	108	109 1/2
Jack. R. R. 2d mor coup.	1890	—	—
Jack. R. R. 2d mor. debt B	1890	103 1/2	—
Jack. R. R. cons. gold	1912	—	—
Miss. Cen. R. R. 1st mort.	1884	—	—
Miss. Cen. R. R. 2d mort.	1886	—	—
Miss. Cen. R. R. Cons. gold	1912	—	—

Certificats et Warrants.

City Scrip	1874	23 1/2	25
"	1875	20	34
"	1876	21 1/2	24
"	1877	21 1/2	24
"	1878		
Half paid Coupons		26	28
Police warrants, 1874		14	16
" 1874		40	55
Certificats d'école—Oct, Nov. & Déc 1874		—	—
do do 1875		—	—
Levee warrants		85	97
State War'ts, '78 recevables pour licenses		96	99
State War'ts, '78 recevables pour taxes		—	—

1 Avec Dividende. 2 Sans Dividende
3 Avec Coupons. 4 Sans Coupons.
5 New 6 Croissant à Intérêt
7 En liquidation.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 22 mars 1879.

COTON.—Nos compris 300 balles addition balles hier lorsque les affaires actuelles étaient de 7650 balles, les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1800 balles à des prix irréguliers montrant une amélioration de 1/16 à 1/8c; requérant une avance générale de 1/8c dans nos cotes.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange comme ci-dessous :

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inferior	7 1/4 @ 8 1/4	
Low ordinary	8 3/4 @ 8 7/8	8 3/4
Ordinary	9 @ 9 1/4	9 1/8
Strict ordinary	9 1/4 @ 9 1/2	
Good ordinary	9 1/2 @ 9 5/8	9 5/8
Strict good ordinary	9 5/8 @ 9 3/4	
Low middling	9 3/4 @ 9 7/8	9 7/8
Strict low middling	9 7/8 @ 10	
Middling	10 @ 10 1/8	10
Strict middling	10 1/4 @ 10 3/8	
Good middling	10 1/2 @ 10 5/8	10 3/4
Middling fair	11 @ 11 1/4	11 1/4

Aujourd'hui à midi le middling était coté : à Galveston 9 3/4c; à Mobile à 9 3/4c, à Savannah 9 7/8, à Charleston à 9 7/8 à 10, à Wilmington à 9 3/4, à Norfolk 10, à Baltimore 10 à 10 1/4, à New York 10 1/4, à Boston 10 1/2, à Memphis 10, à Augusta à 9 3/4, à Philadelphie 10 3/8, à Cincinnati 9 3/4 et à St-Louis 9 3/4.

L'Exchange rapporte : Ventes 2000 balles. Le marché a ouvert en hausse et irrégulier, et ferme à la clôture. Les cotes sont augmentées de 1/8c.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

	Balles.	
Stock en main le 1er septembre 1878		4,096
Arrivé depuis le dernier état	1,370	
Précédemment	1,305 256	1,306 626
Total		1,310,712
Exporté aujourd'hui	1,203	
Exporté précéd.	1,073,504	1,074,707
Stock en main, etc		236,005
Stock même temps l'année dernière		237,299

Les exportations d'aujourd'hui étaient pour Barcelone.

Reçu depuis hier soir 1210 balles contre 1955 vendredi dernier et 855 l'année dernière.

TABAC—La seule vente rapportée aujourd'hui était de 1 boucaut, de la nouvelle récolte. Les 3 boucauts rapportés pendant la semaine étaient également de la nouvelle récolte. Le montant en vente est estimé à 525 boucauts. Nous continuons de coter comme suit :

Medium lugs 2 1/2 @ 2 3/4, Low lugs 2 3/4, Medium 2 3/4 @ 3, Good et Fine 3 1/4 @ 3 3/4, Low leaf 3 3/4 à 4 1/2, Medium 5 1/2 @ 6 3/4, Good et Fine 7 @ 8, Sélections 9 @ 10.

Stock en mains par notre compte courant 1360 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin 244 boucauts. Exportés 81 boucauts et 33 barils. Le marché est calme et il n'y a pas de changement dans les prix. Vendu 200 boucauts.

Nous cotons: Inférieur 3 1/2 @ 4, Commun 4 3/4 à 5, Good Common 5 1/4 @ 5 1/2, Fair to good fair 5 3/4, Fully fair 5 3/4, Prime 5 7/8, Strictly prime 6, Choice 6 1/4 @ 6 3/8, Seconds 5 @ 6 3/4, Jaune clarifié 7 @ 7 1/2, Gray-clarified 6 1/2 @ 7 3/4, Off White 7 1/4 @ 7 3/4, Choice white 7 7/8 @ 8c la livre.

MELASSE—Reçu ce matin 431 barils. Exporté 144.

Nous cotons: fermenting 20 @ 25c. le gallon; Common 22 @ 23c. Fair 24 @ 26c. Centrifugal 22 @ 30c. Prime 27 @ 29c. Strictly Prime 30 @ 32c. Cistern Bottoms 30 @ 40c. Choix 34 @ 35.

FARINE—Reçu ce matin 160 barils. Les prix sont très fermes avec une bonne demande pour la consommation locale. Le stock est faible, et il n'y a pas d'arrivages. Vendu 1,260 barils, dont 100 à $4.25 à $4.25, 25 et 25 à $4.37 1/2, 75 et 100 à $4.50, 50 et 50 à $4.75, 100 à $5, 25 à $5.12 1/2, 125 à $5.50, 25 à $5.62 1/2, 75 à $5.85, 25 à $6.60, et 200 à des conditions particulières.

Nous cotons: Commun $2.75 le baril, superfine à $3, single extra à $3.50, double extra à $3.75 @ 4. Low treble extra à $4.25, good treble extra à $4.50 @ $4.75, choix treble extra à $4.87 1/2 @ $5, choix extra à $5.25 à $5.50, fancy $5.75 à $6.

VIANDES SALÉES SÈCHES—Les épaules continuent à être rares et en demande. Les prix ont haussé de 1/8c la livre. Nous cotons, épaules, loose, à 4 3/8c. la livre, packed à 4 1/2c, clear rib sides à 5 1/2, à 5 1/4c, clear sides à 5 1/2 à 5 3/4c. Au détail il faut payer 1/4c de plus.

BŒUF—Le stock est faible et le marché est actif. Nous cotons: Western à $10.75 à $12 le baril et $6.50 à $7 le demi baril. Fulton Market à $8 à $8 25 le demi baril et $16 le baril.

JAMBONS—Bon approvisionnement et se vend à 9 3/4 à 10c la livre pour le choix sugar cured (canvassed) small sized. Le medium average à 9 1/4 @ 9 1/2c, large size à 8 @ 8 1/2, uncanvassed à 9c. Au détail il faut payer 1/4c de plus.

GRAISSE—La graisse se vend pour la consommation locale. En tierçons, packers à 6 1/2 @ 6 3/4, refined 7 1/4 @ 7 1/2, en barrillets, packers, à 7 1/2, refined à 7 3/4, en baquets à 7 3/4. Au détail, il faut payer 1/4c de plus.

BACON—Le bacon est rare et les sides sont en demande à des prix fermes. Nous cotons, nouveau stock à 4 1/2c la livre. clear rib sides à 5 3/4c, clear sides à 5 7/8c. Au détail il faut payer 1/4c de plus.

BREAKFAST BACON—L'approvisionnement est faible et le choix vaut 8c la livre. Pas de demande pour les qualités inférieures.

PORC—Les prix sont très fermes avec une bonne demande pour la consommation locale. Le stock de vieux mess est faible et il y a très peu de nouveau. Nous cotons vieux mess à $9.37 1/2 nouveau à $11.12 1/2. Au détail, vieux mess à $10.25, nouveau à $11.50.

Se vendent au job: Prime mess porc à $10 le baril, rump porc à $9.25 à $9.50, extra prime porc $9, family clear porc $10 à $10.25, pig porc $5.75 à $6, pigs tongues 3 7/8 à 4c. la pièce, le demi-baril, pigs feet $1.00 le barillet, $2.00 par frequin, $4.50 le baril, $5 le tierçon, spare ribs $5.50 le baril, $6 le tierçon, side ribs $6 le baril, $7.50 le tierçon, pigs tongues à $4 1/2c pièce, beef tongues à 4 1/2c la livre.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'Ouest $1.05 @ $1.10, Bourbon $1 65 à $2.50 le gallon.

MAIS—Le mais est abondant et la demande est active, mais sans changement dans les prix. Vendu 5,650 sacs, dont 3000 jaune mêlé à 44c, le boisseau, 1500 choix blanc à 45c, 150 choix blanc à 46c. le boisseau.

MAIS EN GRENIER—Nous cotons: pour les cargaisons mêlé No 2 à 40 3/4c le boisseau. Exporté 31,000 boisseaux.

RIZ—Nous cotons pour les cargaisons le St. Louis No 2 à $1.10 à $1.11 le boisseau.

AVOINE—Le stock est fort avec une demande limitée. Vendu 100 sacs Galena à 36c le boisseau, et 180 St Louis à 37c.

SON—L'approvisionnement est faible et le marché est calme. Les prix ont haussé de 2 1/2c les 100 livres. Vendu 200 sacs à 85c les 100 livres.

FOIN—Fort stock de qualités inférieures, mais le choix est très rare. Nous cotons : prime à $14 le tonneau; Ordinaire à $10 à $12, choix $16 à $17.

VOLAILLES—Nous cotons: les grosses volailles de l'Ouest à $3.75 à $4 la douzaine, les poulets à $2.25 à $3 les canards $2.25 à $3, les oies à $4 à $5, les dindes à $15 à $18 la douzaine.

ŒUFS—Nous cotons les œufs de l'Ouest et de la Louisiane à 14 à 15c. la douzaine.

POMMES DE TERRE—Les pommes de terre Peach Blows valent $2 à $2.25 le baril. Russetts $1.70 à $1.85 Peerless $1 60. Les oignons valent $3.75 à $3.25 le baril, les pommes $2.50 à $3.50, la choucroute à $7 à $9 le baril.

CAFÉ—Nous cotons pour les cargaisons : Ordinary 10 1/2 @ 10 3/4c (or), fair 12 1/2 à 13 1/2c; good 14 1/4 @ 14 1/2c; prime 15 1/4 à 15 1/2c la livre. Au détail: Ordinary 10 3/4 à 11c (or), fair 13 3/4 à 14c, good 14 3/4 à 15, prime 15 3/4 à 16c la livre. Très peu de stock sur le marché.

RIZ—Reçu ce matin 15 barils.

Nous cotons: Clean No. 2 à 4 1/2 Commun 5 1/4 @ 5 3/4c, Ordinary 5 3/4 @ 6c, Good 6 @ 6 1/4c, Prime 6 1/4 @ 6 1/2c, Choice 6 3/4c. la livre.

Marché aux Bestiaux.

Opérations de la semaine.

	Arrivé.	Vendu.	Stock
Bœufs du Texas...	744	816	131
Veaux...	764	720	315
Cochons...	603	577	654
Moutons...	184	184	—
Vaches à lait...	20	7	31

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs de [illegible], choix, p. § brute...	4 @ 4 1/2
do 1re qualité...	— @ 3 1/2
do 2e do...	— @ —
do 3e do...	— @ —
Bœufs du Texas, choix, par tête...	$— @ —
do 1re qualité...	$30 @ $35
do 2e do...	$15 @ $25
do 3e do...	$10 @ $12
Cochons, 1re qualité, par § brute...	4 @ 4 1/2
do 2e do...	3 @ 3 1/2
do 3e do...	— @ —
Moutons, 1re qual., par tête...	$4 00 @ 4 50
do 2e do...	$3 00 @ 3 50
do 3e do...	$2 00 @ —
Vaches laitières, 1re qualité par tête...	$65 00 @ 75 00
Vaches laitières, 2me qualité, par tête...	$40 00 @ 50 00
Vaches à l'an avec veaux...	$— @ —
Veaux, 1re qualité par tête...	$8 00 @ 9 00
do 2e do...	$6 00 @ 7 00
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête...	$10 00 @ 11 00
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête...	$8 00 @ 9 00

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 22 MARS 1879

EXPEDIÉS EN DOUANE

Steamship (fran) Guadeloupe, Lachesnez, Marseille via la Havane, Cadix et Barcelone.
Steamship Lizzie Henderson, Miller, Tampa via Cedar K...
Barque (ital) Pontida, Calisse, Rouen
Goelette Two Friends, Wenter, Mobile

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Thessalia, Thompson, Liverpool
Steamship Knickerbocker, Kemble, New York
Steamship Lone Star, Clapp, New York
Brick (esp) Odila, Caesanavas, Matanzas
Goelette Sargent S Day, Arnet, Ile Ruatan
Goelette May Evelyn, McClears, Jamaïque
Goelette (ang) Ebenezer, Bethel, Jamaïque
[Arrivé au Nouveau Bassin.]
Steamship Amite, Fisher, Pensacola via Mobile

BATEAUX A VAPEUR.

Mollie Moore, Ackley, de St. Louis
John W Cannon, Libano, du Bayou Sara
Isabel, O'Pry, du bas du fleuve
Emma Irvine, Sharp, du bas du fleuve

EXPORTATIONS.

MARSEILLE VIA LA HAVANE CADIZ & BARCELONE—par steamship Guadeloupe—Marseille—1500 barils huile graines coton, 10 barils savon, 1 caisse épaules, 7000 merrains—Havane—2 caisses sagou, 2 caisses tabac—Barcelone—1203 balles coton, 314 tierçons suif, 22 demi barils suif, 1500 merrains.

TAMPA VIA CEDAR KEYS—par steamship Lizzie Henderson—376 barils farine, 4450 sacs maïs, 124 sacs avoine, 13 sacs café, 40 balles foin, 240 rolls ... diverses.

ROUEN—par barque Pontida—42,122 boisseaux mais en grenier.

MOBILE—par goelette Two Friends—90 barils mélasse, 42 boucauts sucre, 2 barils sucre, 45 demi barils mélasse, 43 barils riz, 3 barils sel, 40 sacs grains, 35 colis m[illegible] diverses.

IMPORTATIONS.

KINGSTON—par goelette Ebenezer—200 [illegible], 1900 régimes bananes.

KINGSTON—par goelette May Eveline—1200 régimes bananes, 4000 cocos.

BONACCA—par goelette Sargent S Day—12,000 cocos, 2200 régimes bananes, 122 [illegible], 11,000 figues bananes.

NEW YORK—par steamship Knickerbocker—Marchandises assorties.

NEW YORK—par steamship Lone Star—Marchandises assorties.

Arrivages de Produits.

PENSACOLE VIA MOBILE—par steamship Amite—259 balles coton, 147 sacs graines coton.

ST LOUIS—par steamer Mollie Moore—133 balles coton et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer J W Cannon—67 balles coton, 116 boucauts sucre, 83 barils mélasse.

BAS DU FLEUVE—par steamer Isabel—8 boucauts sucre.

BAS DU FLEUVE—par steamer Emma Irvine—divers à ordre.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY — 81 balles coton, 92 boucauts sucre, 33 barils mélasse, 1027 sacs graines coton, 29 barils fond de citerne, 2 barils sucre, 25 sacs riz brut.

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—1 baril mélasse, 36 boucauts sucre.

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—40 balles coton.

CHICAGO, ST-LOUIS & N. ORLEANS, R. R—362 balles coton.

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship Lone Star, Clapp... parti 15 mars
Steamship Knickerbocker, Kemble... parti 15 mars

LIVERPOOL.

Barque Waffe, Sorensen... partie 5 mars
Navire Forest Belle, Scott... parti 1 mars
Steamship Thessalia, Thompson... parti 5 mars
Navire Queen of the East, Dunham... parti 27 fev
Barque A E Botsford, Atkinson... partie 27 fev
Navire Southern Rights, Baird... parti 9 fev
Barque Inverlock, Gordon... partie 24 jan
Barque H G Hussey, Dalah... partie 23 jan

DUBLIN.

Barque Tropic, Kenner... partie 28 déc

LONDRES.

Navire Bombay, Peterson... parti 8 mars

BRISTOL.

Barque Filadelfia, Poldrugo... partie 22 jan

TRIESTE.

Barque Fiod, Tarrabochia... expédiée 6 fev

HAVRE.

Barque Rebus, Pederson... partie 8 mars
Barque Rebus, Pederson... partie 8 mars
Navire Annie Goudey, Bent... parti 13 fev
Navire Zephyr, Kelly... parti 13 fev
Navire Nutquam Dormio, Cousins... parti 22 fev
Navire Crescent City, Delano... parti 22 fev
Brick Valentine, Folkering... parti 6 fev
Navire De Marthe, Oliver... parti 13 fev
Navire William, Journey... parti 31 jan

BONNEUCK.

Barque Kalliste, Kittel... partie 6 jan

BORDEAUX.

Barque Comtesse Duchâtel, Dupont, en charg't 6 jan

MARSEILLE.

Barque Hesper, Marsgiia... partie 19 janv
Barque Virgine de Guardia, Scotto, en charg't 3 fev
Barque Arcangelo Padre, Scala en charg't 17 jan

ROUEN.

Barque Kate, Anderson... partie 5 fev
Barque Admete, Nome... partie 26 jan

BREME

Barque Smidt, Nobbe... partie 19 déc

GENES.

Brick Nellie, Longobardo... parti 4 jan

NAPLES.

Barque Ariadne, Bianca... partie 30 déc

LISBONNE.

Barque Nuova Manda, Marsica... partie 5 fev

TRIESTE.

Barque Jason, Anderson... partie 2 jan
Barque Fermeza, Gladdich... partie 11 déc

ALEXANDRIE

Barque Charlotte, Johansen... parti 27 nov

BARCELONE

Barque Aurora, Anderson... partie 14 fev
Barque Juno, Linda... parti 24 fev

MALAGA.

Barque Yeoara, Seresson... expédiée 14 fev

ALMERIA

Navire Fylgia, Jensen... parti 2 mars
Navire Lorely, Marcosen... parti 2 mars

PALERME

Brick Cinque Sorelle, Luna... parti 19 fev

GIBRALTAR

Barque Stamanger, Tonnes... partie 30 janv

RIO DE JANEIRO

Schooner Anna Miller... partie 24 déc
Brick Naerva Michala, Michela... parti 3 jan

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—

Sur risques de feu...	$334,652 72
Sur risques de mer...	20,648 79
Sur risques de rivières...	24,051 91
Total des primes...	$379,353 42
En moins, primes non expirées...	117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878...	$261,512 42
Pertes payées—	
Sur risques de feu...	$85,427 80
Sur risques de mer...	12,495 68
Sur risques de rivières...	10,294 96
Taxes, dépenses et intérêts payés...	25,327 52
Réassurances et primes remboursées...	38,243 67—132,790 68
Bénéfices...	$128 712 74

L'actif de la compagnie est détaillé ainsi :

Propriétés foncières...	$296,054 8C
Bons de la ville et Bons hypothécaires...	65,100 33
Actions de banques, des Water-Works et autres actions...	196,376 40
Billets garantis par hypothèques...	196,501 85
Billets reposant sur nantissements...	29,870
Effets à recevoir...	$1,811 00
Primes en voie de recouvrement...	42,467 11
Agricultural Fair Association...	2,000 00
Scrips de la ville...	4,879 30
En caisse...	51,551 35
	$1,077,612 50

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans,
Signé, sous serment, par devant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY,
Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.

11 juin—

E[illegible]
DUF[illegible]
Propr[illegible]
NOUV[illegible]
MA[illegible]

VENTES A[illegible]

Par Placide [illegible]
Par O. Valete[illegible]
Par Vincent[illegible]

Les Etats-[illegible]

Il est grand[illegible] Unis envisag[illegible] tions commer[illegible] de, sous pein[illegible] saillies doua[illegible] commerciales[illegible] symptômes [illegible] les yeux sur[illegible] pays d'Europ[illegible] propriétaires [illegible] jaloux l'impo[illegible] et l'on semble[illegible] seront le pr[illegible] fert, pour so[illegible] troduction de[illegible]

Un nouveau[illegible] Grande-Breta[illegible] duits manufa[illegible] ques-uns com[illegible] rende gênante[illegible] Allemagne, u[illegible] s'est produite[illegible] l'industrie a[illegible] nouveau tarif[illegible] ture, car M. d[illegible] les fermiers e[illegible] quitter de les[illegible] me consomma[illegible]

Plusieurs p[illegible] [illegible]